

OBSERVATOIRE DES MISSIONS  
ET DES MÉTIERS (OMM)

# LES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE DANS LES EPLEFPA

SYNTHESE OMM N°30



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

Le rôle croissant du numérique au sein du système éducatif a considérablement modifié les pratiques et les modes d'organisation des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA).

Afin de caractériser et d'analyser les tendances à venir, l'étude avait pour objectif d'examiner, à partir d'une typologie des acteurs et des métiers du numérique, l'impact de l'avancée des technologies numériques dans les EPLEFPA. Il s'agissait en particulier d'étudier les évolutions sur les métiers exercés par les enseignants de technologies informatiques et multimédia (TIM) et les techniciens de formation et de recherche en informatique, bureautique et audiovisuel (TFR-IBA) ainsi que sur les pratiques pédagogiques des enseignants.

L'étude devait élaborer des référentiels professionnels pour les TIM et les TFR-IBA et également identifier, le cas échéant, les autres acteurs du numérique.

Ce travail a nécessité une vaste enquête quantitative auprès de 170 EPLEFPA situés dans 5 régions ainsi qu'une enquête qualitative conduite dans 20 établissements représentant la diversité des situations régionales. Plus de 70 entretiens ont été réalisés auprès d'enseignants TIM, de TFR-IBA et de délégués régionaux aux technologies de l'information et de la communication (DRTIC) ainsi que des autres acteurs concernés : équipes de direction des EPLEFPA, formateurs en CFA, rectorats et conseils régionaux.

Cette étude permet de clarifier le rôle des différents acteurs ainsi que les usages des nouvelles technologies dans les établissements publics locaux (EPL).

Elle ouvre ainsi la voie à de nouveaux chantiers dans le champ du numérique.

## 3 ÉTAPES MAJEURES DE L'AVANCÉE DU NUMÉRIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Sur la période récente, l'usage du numérique dans les EPLEFPA a été marqué par trois étapes majeures :

- ➔ la généralisation de l'usage des nouvelles technologies et le développement des métiers du numérique dans les établissements<sup>(1)</sup> ;
- ➔ la participation de l'enseignement agricole à la mise en place d'**un service public du numérique éducatif et de l'enseignement à distance**, initié par la loi de refondation de l'école de la République, du 8 juillet 2013 ;
- ➔ le développement de l'usage du numérique éducatif, inscrit comme une des priorités dans le projet stratégique national de l'enseignement agricole, adopté en décembre 2013, et dans le 6<sup>e</sup> schéma prévisionnel national des formations.

## UNE TYPOLOGIE DES MÉTIERS ET DES ACTEURS DU NUMÉRIQUE

Si les métiers des enseignants TIM et des TFR présentent des caractéristiques distinctes, la mission de responsable en matière de technologie de l'information et de la communication (RTIC) peut aussi bien être assurée par les uns que par les autres.

### Les enseignants TIM : à l'interface entre la technologie et la pédagogie

Chargés de la formation des apprenants et de la mise en œuvre du système d'information, les enseignants de technologie informatique et multimédia sont à l'interface entre la technologie et la pédagogie. Aidés dans leurs missions par les TFR, ils jouent un rôle moteur dans l'utilisation des espaces numériques de travail (ENT).

### Les TFR-IBA : une évolution constante et rapide des missions

Issus du corps des TEPETA (techniciens des établissements publics de l'enseignement technique agricole), et collaborateurs directs des enseignants TIM,

(1) Cf. étude de l'OMM « Vers l'établissement d'enseignement numérique », septembre 2008.

les TFR-IBA assurent des missions essentiellement techniques dans le domaine de la sécurité, de la maintenance et de l'administration du réseau. Ils sont également chargés d'accompagner les différents acteurs (administration, prestataires, utilisateurs...). Face à l'évolution rapide des technologies, les TFR-IBA doivent faire preuve d'une grande capacité d'adaptation.

### **Les DRTIC : au centre de la dynamique régionale**

Délégués régionaux aux technologies de l'information et de la communication, les DRTIC sont des conseillers du service régional formation et développement (SRFD) et des établissements locaux de la région en matière de développement du système d'information, d'intégration du numérique dans les formations initiales et continues et d'expérimentation. Ils animent le réseau régional.

## **5 PRÉCONISATIONS POUR PRÉPARER L'AVENIR NUMÉRIQUE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**

L'étude propose cinq préconisations opérationnelles, centrées notamment sur les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'enseignement agricole, aux différents échelons, ainsi que sur la gestion des ressources humaines.

### **Améliorer la lisibilité des fonctions et l'organisation des EPL afin de mieux définir les responsabilités de tous les acteurs du numérique en :**

- ➔ clarifiant les attributions des enseignants de TIM et des TFR ;
- ➔ précisant les responsabilités du directeur d'établissement en matière de politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) et de schéma directeur local du système d'information (SDLSI) ;
- ➔ généralisant la rédaction de fiches de poste pour les TFR et de lettres de mission pour les enseignants de TIM ;
- ➔ adoptant une nouvelle terminologie pour désigner les spécialités de TIM et d'IBA qui seraient dénommées respectivement, enseignants en sciences et technologies du numérique (STN) et TFR spécialistes en systèmes d'informations (SI).

### **Développer une culture commune autour du numérique en :**

- ➔ formant les directeurs d'EPL sur les enjeux liés au numérique pour renforcer dans leur rôle de pilote du numérique éducatif ;
- ➔ instituant une commission du numérique dédiée au sein du conseil de l'éducation et de la formation (CEF), présidée par le directeur de l'EPL et animée par le professeur de TIM ;
- ➔ facilitant le travail en réseau au niveau national et régional.

### **Développer le numérique éducatif et garantir la sécurité informatique de l'EPLFPA en :**

- ➔ faisant du DRTIC un délégué régional au numérique pour les établissements d'enseignement (DRNEE) afin de consolider son rôle et sa position au sein des DRAAF et vis-à-vis des interlocuteurs du conseil régional et du rectorat ;
- ➔ dotant chaque EPL d'un professeur de sciences et technologies du numérique (STN) qui consacrerait sa décharge de tiers temps à l'animation de projets autour du numérique éducatif.

### **Assurer une formation initiale et continue des acteurs en :**

- ➔ accompagnant les TFR lors de leur prise de fonctions ;
- ➔ créant un groupe d'animation et de professionnalisation (GAP) en STN pour assurer un appui national aux réseaux régionaux et pour produire et diffuser des ressources pédagogiques ;
- ➔ en favorisant l'actualisation des connaissances et des compétences en matière de numérique ;
- ➔ mutualisant les formations et en créant un réseau national de formateurs dans le domaine du numérique au sein du MAAF.

### **Accroître la qualité du recrutement et permettre des évolutions de carrières en :**

- ➔ renforçant la communication autour des métiers du numérique dans l'enseignement agricole et en privilégiant un recrutement par la voie d'un concours qui serait ouvert à un rythme régulier aussi bien pour les enseignants que pour les TFR.

**En participant au travail de clarification des rôles, des pratiques et des métiers en matière de numérique, cette étude pose les bases permettant de mieux accompagner les établissements d'enseignement agricole dans leur organisation, pour une meilleure appropriation des outils du numérique.**

*L'étude sur les « métiers du numérique dans les EPLEFPA » a été pilotée par **Jacques Gallon**, IGPEF.*

*Le groupe d'étude était composé de :*

**Myriam Borel**  
*DRIF, PACA*

**Arnaud Garracedo**  
*PCEA TIM, LA de Saint-Germain-en-Laye*

**Philippe Petitqueux**,  
*DRTIC Haute et Basse-Normandie*

**Gwendoline Prosper**,  
*TFR IBA, LEGTA de Roanne-Chervé*

**Jean-Baptiste Puel**  
*Maître de conférences, ENFA.*

## **L'ÉQUIPE DE L'OMM**

### **Service des ressources humaines**

*Mission du pilotage de l'emploi et des compétences (MIPEC)*

78, rue de Varenne – 75349 Paris SP

#### **Bernard Boyer**

Président du Conseil d'orientation de l'OMM  
bernard.boyer01@agriculture.gouv.fr

#### **Jean-Louis Grenouilloux**

Adjoint à la cheffe de la mission  
jean-louis.grenouilloux@agriculture.gouv.fr

#### **Marnia Belhadj**

Coordonnatrice des études  
marnia.belhadj@agriculture.gouv.fr

#### **Claudine Rizza**

Assistante  
claudine.rizza@agriculture.gouv.fr



## Pour en savoir plus

[agriculture.gouv.fr/omm](http://agriculture.gouv.fr/omm) ➔ études prospectives

ou via l'intranet du ministère ➔ ressources humaines ➔ missions et métiers